CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE WATERVILLE

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 3 juin 2024, à 19h00, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1 Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2 Karl Hunting, conseiller au siège no 3 Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4 René Bessette, conseiller au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Était absente :

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2024
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2024
- 4.0 Adoption des comptes payés de mai 2024
- 5.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour mai 2024
- 6.0 Dépôt du Rapport de gestion contractuelle 2023
- 7.0 Dépôt du Rapport du maire
- 8.0 Période de questions

9.0 Règlements:

9.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement no 682 relatif aux taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000\$

10.0 Résolutions:

- 10.1 CCU Projet Transformation de l'église en Centre multifonctionnel
- 10.2 CAUCA Contrats de services gestion des appels 9-1-1 et répartition des appels incendie
- 10.3 Appel d'offres travaux de transformation de l'église en centre multifonctionnel
- 10.4 ADSP Paiement no 4
- 10.5 Octroi d'un contrat pour la fourniture de produits pétroliers pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025
- 10.6 Octroi contrat de services professionnels auditeurs externes pour les exercices financiers 2024-2025-2026
- 10.7 Dépôt d'une demande collective dans le cadre de l'appel de projets «Volet 1 Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des ainés»
- 10.8 Bail de location au 660 rue du Couvent pour le CPE L'Enfantillage en date du 2024-04-15



11.0 Varia

Motion de Félicitations aux employés de la Ville, à la brigade de pompiers et à la Fondation La Passerelle pour la réalisation de l'activité spectacle dans le cadre de la Fête des voisins

- 12.0 Questions des contribuables
- 13.0 Levée de l'assemblée

5675-2024-06-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting Appuyé par le conseiller René Bessette Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour déposé avec l'ajout suivant :

10.9 Décompte progressif no 4 de Eurovia pour les travaux de réfection de la rue Principale nord (du pont à Raymond)

5676-2024-06-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2024

CONSIDÉRANT l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 6 mai au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette Appuyé par le conseiller Gordon Barnett Et résolu à l'unanimité.

QUE le procès-verbal de la séance du 6 mai 2024 soit adopté.

5677-2024-06-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 MAI 2024

CONSIDÉRANT l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;



CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session extraordinaire du 13 mai au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond Appuyé par le conseiller Gordon Barnett Et résolu à l'unanimité.

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2024 soit adopté.

5678-2024-06-03

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU 1^{ER} AU 31 MAI 2024

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond Et résolu à l'unanimité.

QUE les comptes payés et à payer du 1er au 31 mai soient adoptés : Les activités courantes du 1er au 31 mai 336 019.93\$ Les salaires du 1er au 30 avril: 54 108.27\$

La greffière-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no. 341.

<u>DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE MAI</u> 2024

La secrétaire-trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de mai 2024.

DÉPÔT DU RAPPORT DE GESTION CONTRACTUELLE 2023

La secrétaire-trésorière dépose le rapport de gestion contractuelle 2023.

<u>DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE</u>

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE WATERVILLE

Chères citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la loi des cités et villes, le maire doit annuellement faire rapport sur les faits saillants du rapport financier de la ville. Je vous présente donc mon rapport pour l'exercice financier qui se termine le 31 décembre 2023.



LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS (31 DÉCEMBRE 2023)

La Ville de Waterville avait prévu pour ses activités financières, à son budget 2023, des revenus et des dépenses de fonctionnement équilibrés de 3 981 561 \$.

L'exercice financier 2023 s'est terminé avec un excédent d'exercice à des fins fiscales de 416 196 \$. Cet excédent d'exercice s'explique par des revenus non budgétés (tel que: variation au rôle d'évaluation, mutations) et à certaines dépenses contrôlées ou non réalisées.

De l'avis des vérificateurs, la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers présentaient une image fidèle des résultats d'opérations de la Ville pour 2023 ainsi que de sa situation financière au 31 décembre de cette même année.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION et BILAN DE L'ANNÉE 2023

Le programme triennal d'immobilisation de la Ville de Waterville adopté en décembre 2023 impliquait des dépenses d'investissements souhaitables de 2 283 000 \$ pour l'année 2023.

En 2023, nous avons été en mesure gardé le cap sur nos objectifs, ce qui nous a permis de voir à la réalisation de plusieurs de projets ponctuels inscrits au budget et au plan triennal d'immobilisation.

Au volet des infrastructures municipales 2023, un impressionnant chantier s'est déroulé sur la rue Principale Nord, du pont à la rue Raymond. Ce projet d'une valeur d'environ 1,5 million, subventionné par la TECQ à la hauteur de 40 %, a permis de remplacer les conduites d'égout, d'aqueduc et de pluvial qui dataient des années 1969. Pour ce qui est de la couche d'asphalte de finition, celle-ci a été appliquée à la fin mai 2024. Ce qui vient terminer les travaux.

Toujours du côté de la voirie, plus de 85 000 \$ ont été investis dans des travaux d'asphaltage de type correctif sur plusieurs sections de rue qui ont été jugées prioritaires par le conseil de ville. Même si ces travaux sont partiels, ils auront l'avantage d'améliorer considérablement la surface de roulement et de prolonger la durée de vie en attendant de trouver les sommes plus importantes nécessaires pour une reconstruction complète. À ce titre, nous avons également donné le mandat pour la réalisation de plans et devis pour la reconstruction de la rue Denis. Ce travail permettra d'identifier les interventions plus importantes à faire pour corriger à plus long terme la structure de la rue et de mieux évaluer le coût pour réaliser les travaux.

Au niveau des acquisitions, une nouvelle chargeuse-rétrocaveuse a été achetée au montant de 221 530 \$ pour remplacer l'ancienne de 2005 et financée à même notre fonds de roulement.

Au niveau de l'administration municipale, la subvention de 123 176 \$ obtenu par le programme PRABAM, pour l'amélioration des bâtiments municipaux, a servi à



réaliser plusieurs travaux à l'hôtel de ville. Une génératrice a été installée, afin de rendre l'ensemble du bâtiment fonctionnel lors de panne de courant. Ainsi, nous pourrons maintenant utiliser la salle municipale comme lieu de rassemblement pour y accueillir nos citoyens lors d'évènements en lien avec la sécurité civile, dont les pannes de courant. Finalement, en début d'année 2024, le reste des sommes disponibles par cette subvention a servi pour le réaménagement et l'amélioration des espaces de travail pour l'équipe administrative de l'hôtel de ville. Parmi les travaux réalisés, notons l'ajout d'un espace de travail supplémentaire et d'un coinrepas pour le personnel et la rénovation des 2 salles de bains dans la salle municipale.

Au niveau administratif, nous avons vu à la préparation de l'appel d'offres pour les services professionnels multidisciplinaires, nécessaires à la transformation de l'église en Centre multifonctionnel. Au suivi de l'élaboration de la demande de subvention pour relocaliser la bibliothèque dans le Centre multifonctionnel, évaluer la capacité et les besoins électriques qui seront nécessaires pour la mise à niveau du bâtiment de la rue Couvent pour y accueillir le CPE.

Au volet loisir plein air, la dernière phase des travaux d'aménagement du sentier de la rivière aura été réalisée à la fin de l'automne 2023. Ce projet ambitieux et de longue haleine rend à nouveau accessible un sentier utilisé par l'ancien camp Val-Estrie. L'entrée officielle du sentier a été relocalisée au parc de la tour d'eau, ce qui assure à la fois une connexion avec le sentier près du barrage et un accès direct par le centre de la ville. De plus, en partant du centre de la ville, le sentier offre une expérience bonifiée, en longeant pendant près d'un Kilomètre, la rivière Coaticook, ce que la version d'origine du sentier n'offrait pas. Ce sentier est praticable tant à pied qu'à vélo, qu'en poussette avec les enfants. En hiver, si la neige le permet, il est aussi praticable en raquette.

Toujours au niveau loisir, les travaux de revitalisation du parc Huntingville se sont poursuivis. Ce projet a été complété en début d'année 2024. Il aura permis de non seulement remplacer pratiquement l'ensemble des équipements, qui datait du moment où le parc a été créé, donc plus aux normes, mais également, d'ajouter plusieurs éléments récréatifs qui visent à rendre le parc plus attractif et plus polyvalent. Parmi ces éléments, notons entre autres, de nouveaux modules de jeux, une aire de pique-nique, un terrain de soccer pour les enfants, une table de ping-pong, un système d'éclairage au DEL pour le terrain de balle et la remise au niveau des salles de bain.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

En 2024, nous avons poursuivi nos démarches de remplacement de nos véhicules de voirie. Un camion 10 roues a été acheté et financé à même notre fonds de roulement au montant de 454 726 \$. Une camionnette a été achetée pour remplacer le Ford Ranger de 2010 et financée à même les surplus budgétaires.

En vue de la réalisation de travaux dans les prochaines années, un mandat de plans et devis a été donné pour refaire la rue André. Ces plans assureront des interventions adéquates et durables. La réalisation des plans et devis pour le



chemin Denis et la rue André permettra de déposer une demande de subvention afin de financer ces travaux.

Nous avons également débuté une démarche de gestion des actifs. Cela représente un processus exigeant, mais qui nous donnera un portrait complet des différents actifs que possèdent la ville. Cet outil nous permettra de mieux planifier l'entretien et le remplacement de ceux-ci, en plus de nous donner accès à une bonification d'un programme de subvention.

L'avancement du projet de transformation de l'église en Centre multifonctionnel va bon train. Le contrat pour les services professionnels multidisciplinaires a été donné en début d'année. Les plans ont été présentés au comité de travail impliqué dans l'élaboration de la première version. Le comité s'est montré très satisfait des petites modifications qui ont été proposées. L'objectif étant de respecter le mieux possible le budget initial tout en respectant les besoins exprimés.

En 2026, Waterville fêtera son 150e de fondation. Nous souhaitons former un comité 150e pour voir à élaborer différentes activités ou projets en lien avec cet évènement. Déjà la Société d'histoire a levé la main pour faire partie de ce comité. Aussi, l'apport de citoyens intéressés à faire partie de ce comité est tout aussi essentiel pour mener à bien ce projet de festivité. Si vous avez un intérêt pour vous impliquer au développement de ce projet, n'hésitez pas à communiquer avec nous et nous vous tiendrons au courant pour les premières rencontres.

Je tiens à terminer ce rapport par des remerciements à l'ensemble du personnel municipal pour leur dévouement et leur collaboration dans l'atteinte des objectifs de saine gestion.

Waterville est toujours en croissance et la charge de nos responsabilités en lien avec les mesures gouvernementales qui continuent de s'ajouter à nos responsabilités augmente également. Nous sommes conscients que cela ajoute sur la quantité de travail à être réalisée par nos employés municipaux et nous voulons les remercier pour leurs soutiens et leurs collaborations de tous les instants. Finalement, j'aimerais remercier les nombreux bénévoles œuvrant avec dévouement et générosité dans les différents organismes et comités de Waterville. Avec l'engagement bénévole, vient aussi, le plaisir de rencontrer les gens de notre communauté, pour faire ces petits quelques choses, qui font toute la différence, et qui font de Waterville un lieu où l'on se sent si bien.

Nathalie Dupuis Mairesse



PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne demande de revoir la taxation des services reliés aux immeubles bigénérationnels (collectes des déchets et composts, vidange des fosses septiques).

5679-2024-06-03

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 682 RELATIF AUX TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000\$

Philippe-David Blanchette, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement visant l'adoption d'un règlement relatif aux taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000\$.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

5680-2024-06-03

<u>CCU - PROJET TRANSFORMATION DE L'EGLISE EN CENTRE MULTIFONCTIONNEL</u>

CONSIDÉRANT QUE le projet vise la préservation d'un bâtiment patrimonial, soit l'église ABVM, en lui offrant une transition d'usage qui viendra répondre aux divers besoins de la population de Waterville dans les années futures;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 632 demande de préserver certains éléments de ce bâtiment tel que le parement de brique écorce, les fenêtres en bois, les plafonds et les planchers de bois, le volume rectangulaire de l'église;

CONSIDÉRANT QUE le règlement demande de préserver également les verres colorés bleus des fenêtres, dont les fenêtres latérales en ogive et œil-de-bœuf et la rosace en façade;

CONSIDÉRANT QU'en raison de l'usage visé, des travaux seront nécessaires pour augmenter la capacité portante des plancher du 2^e et 3^e niveaux pour que ceux-ci répondent aux normes actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de renforcement des plancher ne touchent pas l'ensemble des plancher de bois francs et que plusieurs autres planchers originaux pourront être préservés et restaurés;

CONSIDÉRANT QUE l'approche favorisée pour les plancher des grandes salles au niveau 2 et 3 permettront d'augmenter la hauteur du plafond du premier niveau, ce qui le rendra plus agréable;



CONSIDÉRANT QUE le revêtement de plancher favorisé pour les grandes salles du niveau 2 et 3 rappellera le bois et pourra être appliqué de manière à reproduire le motif original du plancher;

CONSIDÉRANT QU'une attention particulière a été portée afin d'assurer que tous les autres éléments cités soient préservés et restaurés dans ce projet;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a été développé avec une préoccupation de préservation du patrimoine bâti et optimisation de l'espace par un comité de travail représentant plusieurs organismes qui occuperont ce lieu pour offrir diverses activités à la population;

CONSIDÉRANT QUE le CCU confirme que la préservation des éléments inscrits au règlement 632 a été approchée et répondue dans le projet de transformation de l'église ABVM en Centre multifonctionnel et que ces éléments seront préservés et restaurés sauf le plancher de bois franc dans les grandes salles des niveaux 2 et 3;

CONSIDÉRANT QUE le CCU convient que les travaux de renforcement nécessaires pour augmenter la capacité portante des planchers des grandes salles des niveaux 2 et 3 sont essentiels pour la mise aux normes et l'usage communautaire visé pour ces espaces ;

CONSIDÉRANT QUE pour l'ensemble de ces raisons, le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de transformation de l'Église Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (ABVM) en Centre multifonctionnel, tel que présenté.

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond Et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil approuve la demande de transformation de l'Église Assomption-dela-Bienheureuse-Vierge-Marie (ABVM) en Centre multifonctionnel tel que recommandé par le CCU.

5681-2024-06-03

<u>CAUCA – CONTRATS DE SERVICES GESTION DES APPELS 9-1-1 ET RÉPARTITION</u> DES APPELS INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit avoir un contrat de service avec la Centrale des Appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) afin d'assurer la répartition adéquate des services d'urgence sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la centrale propose une hausse des tarifs uniforme à tous ses clients et que cette hausse est vraisemblablement justifiée ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville utilise à bon escient les outils développés par la centrale;

CONSIDÉRANT QUE les 11 municipalités de la MRC sont ou seront en processus de



renouvellement de leur contrat respectif avec la centrale ;

CONSIDÉRANT QU'il est prévu au Schéma de couverture de risques de conserver une seule centrale 911 pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette Et résolu à l'unanimité.

DE signer les contrats de services de Gestion des appels 9-1-1 et de répartition des appels incendie, liant la Ville de Waterville et la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) afin de bénéficier de leurs services pour une somme total de 21 525.79\$ plus taxes sur 5 ans;

QUE les deniers requis soient puisés à même le budget du Service de sécurité incendie des années 2025 à 2029 ;

D'autoriser la mairesse et la direction générale à signer les documents relatifs à ces ententes.

5682-2024-06-03

APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'ÉGLISE EN CENTRE MULTIFONCTIONNEL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire procéder à la transformation de l'église en centre multifonctionnel ;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis seront réalisés par la firme ADSP ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond Appuyé par le conseiller René Bessette Et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Waterville donne mandat à la directrice générale, pour procéder à un appel d'offre public pour les travaux de transformation de l'église en centre multifonctionnel.

5683-2024-06-03

ADSP INC - PAIEMENT NO 4

CONSIDÉRANT QUE la ville de Waterville a donné un mandat, le 15 janvier 2024, à la firme ADSP Inc. pour les services professionnels multidisciplinaires pour le projet de transformation de l'église en lieu multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur doit présenter un décompte progressif afin d'obtenir un paiement;



Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette Et résolu à l'unanimité.

D'approuver le paiement de la facture F-5513 en date du 24 mai 2024 de ADSP Inc. au montant de 103 644.41\$ taxes incluses pour les services professionnels multidisciplinaires pour le projet de transformation de l'église en lieu multifonctionnel tel que recommandé par Sylvie Girard de Géosymbiose.

5684-2024-06-03

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS POUR LA PÉRIODE DU 1ER JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2025

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit acquérir les produits pétroliers suivants :

Diésel clair

Diésel coloré

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville acquiert ses produits selon le prix sous la rampe Valéro de la journée de livraison;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a procédé à un appel d'offres public pour obtenir des prix pour le transport des produits pétroliers;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues de 3 entreprises indiquent les prix de transport suivant avant taxes pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025:

| Soumissionnaire | Prix transport pour diésel clair | Prix transport pour diésel coloré |
|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Corporation Parkland | -0,02 \$ | -0,02 \$ |
| Énergies Sonic | -0,013 \$ | -0,013 \$ |
| Pierre Chouinard et fils | -0,012 \$ | -0,012 \$ |

CONSIDÉRANT QUE Corporation Parkland est le plus bas soumissionnaire;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond Et résolu à l'unanimité.

D'octroyer le contrat de fourniture de produits pétroliers pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 à Corporation Parkland;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à l'octroi de ce contrat.



OCTROI CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS AUDITEURS EXTERNES POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2024-2025-2026 — Point reporté à une date ultérieure.

5685-2024-06-03

<u>DÉPÔT D'UNE DEMANDE COLLECTIVE DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS</u> <u>«VOLET 1 – SOUTIEN A LA RÉALISATION DE POLITIQUES ET DE PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AINÉS»</u>

CONSIDÉRANT l'appel de projets actuel dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), Volet 1 du ministère de la Santé et des Services sociaux ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme d'aide financière vise le soutien des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC) qui entreprennent une démarche en vue de réaliser une politique et un plan d'action en faveur des aînés ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Coaticook souhaite déposer une demande collective au programme ;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de renouveler la politique familiale municipale-MADA (PFM) afin d'assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aux aînés ;

Il est proposé par le conseiller René Bessette Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette Et résolu à l'unanimité.

DE participer à la demande collective où les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC de Coaticook ;

DE mandater madame Véronique Blais pour agir en tant qu'élu responsable du dossier «Ainés» pour la Ville de Waterville.

5686-2024-06-03

BAIL DE LOCATION AU 660 RUE DU COUVENT POUR LE CPE L'ENFANTILLAGE INC. EN DATE DU 2024-04-15

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution abroge la résolution numéro 5647-2024-04-29 adopté le 29 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville souhaite soutenir les activités du CPE L'Enfantillage Inc. en leur louant les locaux du 660 rue du Couvent;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adoptée par la résolution no 5434-2023-06-12 la version du 12 juin 2023 du bail entre la Ville et le CPE L'Enfantillage Inc.;

CONSIDÉRANT QUE le CPE L'Enfantillage Inc. a poursuivi les démarches d'élaboration des plans et devis et approbation afin d'adapter le bâtiment aux



exigences du ministère de la Famille ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille a exigé des corrections au niveau du bail ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting Appuyé par le conseiller Gordon Barnett Et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Waterville approuve le projet de bail, version du 15 avril 2024, liant la Ville et le CPE L'Enfantillage Inc.;

QUE la Ville de Waterville autorise la mairesse ainsi que la directrice générale à signer ledit bail pour et au nom de la Ville.

5687-2024-06-03

<u>DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4 DE EUROVIA POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE NORD (DU PONT A RAYMOND)</u>

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Eurovia a réalisé une partie des travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur doit présenter un décompte progressif afin d'obtenir un paiement;

CONSIDÉRANT QUE la firme Exp nous recommande le paiement du décompte no 4 présenté par Eurovia;

Il est proposé par le conseiller René Bessette Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond Et résolu à l'unanimité

D'approuver le décompte progressif no. 4 de Eurovia au montant de 92 264.48\$ taxes et retenues incluses pour les travaux de réfection de la rue Principale Nord (du pont à Raymond), tel que recommandé par Exp.

VARIA

Motion de félicitations à la brigade de pompiers et aux employés de la ville pour la réalisation de l'activité spectacle dans le cadre de la Fête des voisins.

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucune personne n'était présente.



5688-2024-06-03 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting Appuyé par le conseiller Gordon Barnett Et résolu à l'unanimité.

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h30.

Nathalie Dupuis, mairesse Nathalie Isabelle, directrice générale

